

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 JUIN 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 5 juin 2026 à 20h30 à la Mairie, en session ordinaire.

Sont présents : Claudine Clamens, Virginie Bouyssou, Laurianne Serra, Annick Pégorier, Xavier Delouis, Rolland Vizier, Nicolas Andrieu, Jérémy Gizard

Sont absents avec pouvoir : Alexandre Cammas représenté par Xavier Delouis ;

Dorine Bessière représentée par Rolland Vizier,

Marion Jenty représentée par Annick Pégorier

Vérification du quorum

Élection du secrétaire de séance : Annick Pégorier

Approbation du compte rendu de la réunion du 8 Avril 2026 à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Début de la séance 20h40

Fin de séance :23h59

ORDRE DU JOUR

1 DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS CLECT (CCACV)

Xavier Delouis, Maire est désigné pour le poste de délégué.

Rolland Vizier, Adjoint est désigné pour le poste de suppléant.

Les modifications sont votées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2 DMN°1 BUDGET PRINCIPAL

A la demande de la Trésorerie, modification des imputations à l'intérieur de la section.

Cette modification est votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

3 LOCATION MAISON ANCIENNE POSTE

- Famille connue ayant des enfants scolarisés localement dès septembre 2026
- Loyer brut (sans charge) de 650 euros mensuels.
- Liste des charges récupérables (taxe des ordures ménagères, Eau, Assainissement)
- Réalisation de travaux de remise en état du logement par les futurs locataires.
- Proposition d'une remise d'un montant de 1625 euros correspondant à deux mois et demi de loyers.

Le Conseil Municipal vote 9 voix pour la proposition de « ristourne »

Une voix ne pouvant s'exprimer et ne participant pas au débat et au vote.

Une voix d'abstention pour manque de visibilité sur l'état des lieux et la connaissance du bien.

POINT DE VIGILANCE : Nécessité de vérification de conformité des diagnostics obligatoires pour tous logements locatifs.

4 MAISON HABITATION MAURICETTE CARRIERE / FOUR COMMUNAL

- Situation complexe : l'indivision des deux entités n'a pas été inscrite au cadastre.
- Un état descriptif de division en volumes de la parcelle n° 74 a été réalisé par le géomètre expert foncier Monsieur ALAUX VINCENT ABC GEOMETRES.
- Madame Mauricette Carrière a pris connaissance de l'ensemble des documents établi par M. ALAUX géomètre de « bordage et de servitudes réciproques et est en accord sur cette proposition.
- Etant entendu que le **volume 1 correspondant au four communal.**
- Etant entendu que **le volume 2 correspondant à une maison d'habitation.**

Le Conseil Municipal vote :

- Proposition 1 : division en deux volumes la parcelle n°74 :
Volume1 : Four communal

Volume 2 : Maison habitation de Mme Carrière

- Proposition 2 : Volume 1 Four communal, propriété de la Commune.
- Proposition 3 : Accepte le principe d'une gestion en indivision fonctionnelle de l'ensemble immobilier, notamment au regard des servitudes définies dans l'état descriptif de division.
- Proposition 4 : Autorise la création de toutes servitudes nécessaires au fonctionnement de l'ensemble immobilier.
- Proposition 5 : Autorise Monsieur Xavier Delouis, Maire à signer :
Tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces propositions citées ci-dessus et à représenter la commune dans cette démarche.

Les propositions sont votées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

5 ELECTION REPRESENTANTS AUX ELECTIONS SENATORIALES DE SEPTEMBRE 2026

- Election réalisée au scrutin secret sans débat avec urne et isoloir.
- Constitution du bureau :
Président : Xavier Delouis
Membres : Claudine Clamens, Rolland Vizier
Laurianne Serra, Jérémy Gizard
- Contraite : obligation de présence d'un des représentants sous peine d'amende
- Dépouillement par le bureau **en premier vote le délégué : Rolland Vizier**
- Dépouillement par le bureau **en second vote :**
Xavier Delouis
Alexandre Cammas
Laurianne Serra
- **Transmission du procès-verbal électoral à la préfecture.**

QUESTIONS DIVERSES A L'ORDRE DU JOUR

1 REFECTION MUR DE JARDIN DE L'ANCIENNE POSTE

Devis entreprise BES MACONNERIE non retenu en état.

Demande de nouveaux devis auprès de trois entreprises concernant uniquement la réfection du muret extérieur ouest de séparation avec la parcelle sectionale.

2 ECLAIRAGE PUBLIC SOULAGES

- Devis de l'entreprise Sarl AUBRAC ELECTRICITE de 1 566 euros
- Demande devis auprès du SIEDA (Syndicat Energie de l'Aveyron) (en charge Rolland Vizier)
- Demande de subvention (en charge Rolland Vizier)
- Remplacement total des ampoules, soit 9 (5 sont déjà hors service) par des LEDs plus économiques et performantes.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le remplacement total des ampoules de bourg de Soulages.

INFORMATIONS DES « EN COURS » HORS ORDRE DU JOUR ET NON SOUMIS AU VOTE

1 JARDIN D'ENFANT

Présentation des décisions :

- Réparations validées avec renfort des balançoires, remplacement du portail d'accès, remblayer du trou en sortie de la rampe du toboggan
- Achat d'une table de pique-nique, taille enfant installer à la place du jeux défectueux
- Achat et installation d'une poubelle

Délégation au Maire, Xavier Delouis sur l'ensemble des décisions avec réflexion commune avec Marion Jenty

SECURITE : Rappel de la réglementation sur l'âge et de la surveillance parentale. Tenue en état des panneaux signalétiques. (Merci Michel Vaissier)

2 JARDINS COLLECTIFS CHEMIN DE LA FONTAINE

D'importantes fuites d'eau alimentant les jardins ont été constaté.

- Le robinet d'alimentation a été fermé
- Dépose d'un prêt de réservoir d'eau pour arrosage des potagers a été mis en place. (Merci Rolland Vizier)
- Recherche des fuites et réparations à prévoir.

3 ENTRETIEN ESPACES PUBLICS

Redéfinition des tâches d'Isabelle Andrieu pour un temps de travail de 10h par mois. (En charge Annick Pégorier)

- Ménage des salles de la Mairie : espace bureau, espace poste, salle de réunion, WC, salle des fêtes **hors location ou prêt aux associations**
- Entretien des massifs fleuris sur la place
- Entretien du parterre de fleurs au Monument de Commémoration

Appel aux volontaires « aquatiques » pour l'entretien de notre jolie fontaine. (Merci à tous)

Le débroussaillage lourd étant assuré par l'entreprise Trait Union.

Déchetterie mobile

Passage prévu le samedi 4 juillet de 10h à 15h

- L'opportunité pour organiser un grand nettoyage communal avec l'évacuation des encombrants sans frais de déplacements : Clocher, locaux de la Mairie, grenier, garages, caves.
- Affiches informatives sur la date de passage de la déchet-mobile seront accolées sur les containers poubelles

Appel aux volontaires pour ce grand nettoyage. (Merci tous)

Chantier du Four Communal

- L'ABF (Architectes Bâtiment France) a validé le chantier
- Arrêt des travaux à la demande de Mme Mauricette Carrière
- 2800 euros ont été versé par la Commune pour la façade du four et le décrépiage du pignon sud
- Point juridique sur l'indivision (paragraphe 4 dans « ordre du jour »)
- Madame Mauricette Carrière demande un devis afin de poursuivre les travaux

Accotements, bords des routes communales

Pour la sécurité de tous, les travaux seront réalisés par l'entreprise Viguiers en remplacement de l'entreprise Cochin non disponible avant le mois de juillet ; même tarification.
En cours d'exécution.

Claustra clocher

Lattes de bois dégradées demandant réparation ou remplacement.
En recherche de solutions, appel à vos réflexions (cahier de doléances)

Dépôt pierre et terre sur espace public « les Cohnes »

- Accord donné pour stockage d'éléments de construction.
- Demande de mise en sécurité par filet de protections à Monsieur Claude Batut
- Demande de délai approximatif de déblayage total à Monsieur Claude Batut

Cache conteneurs poubelles

- Rehausser les claustras existants ne posant aucun problème de vidage par le SMICTOM
- Faisabilité par Monsieur Christian Gizard, en charge Rolland Vizier
- Plantation d'arbustes à l'automne en se fournissant à la pépinière départementale, en charge Claudine Clamens, Annick Pégrier

Pont route du Cayla

Problème de stabilité de la voirie en sortie du bourg du village avant le pont de la route venant au lieu-dit le Cayla.

Demande de devis en cours

Les Jardins de la Montagne

Chemin de randonnée

L'Office de Tourisme menace de retirer le sentier de randonnée, Les Jardins de la Montagne des fiches de circuits présentent dans leur pochette d'information sur les randonnées.

Etude du parcours par la Commission Chemins Petite Randonnées en décembre 2025

Les raisons avancées :

- Partie non cadastrée hors PR au-dessus de la Fontaine non entretenue. Réflexion du Conseil : fauchage et ou panneau retour sur sentier
- Problème rencontré sur le chemin de Ramounet, ruissellement d'eau. Réflexion du Conseil : Zone humide préservée
- Demande d'une adhésion au groupement d'achat de panneau indicateur pour un montant de 3816 euros au global de l'action. Réflexion du Conseil : Grande réserve, demande de devis détaillé, en charge Virginie Bouyssou

Merci à Monsieur Yves Miquel qui entretient régulièrement notre Jardin de la Montagne.

Rénovation de la STEP (Station épuration)

- Sprinkler réparé mais non fonctionnel
- Vidage du décanteur
- Nettoyage du bac
- Devis ferronnier pour vérification et ou remplacement pattes de fixation du bac décanteur
- Pose d'une grille sur évacuation
- Réfection maçonnerie bac digesteur
- Pose à l'étude d'un dégrilleur automatique pour optimiser le fonctionnement
- Réflexion sur une zone végétalisée (roseaux)

Rappel : les déchets qu'il ne faut surtout pas jeter dans les toilettes :

- Lingettes, cotons-tiges, tampons et protections périodiques, rouleaux de papier toilette même biodégradable, essuie-tout
- Médicaments, lentilles de contact, préservatifs
- Peinture,

- Huile et graisses alimentaires

PATA (point à temps automatique)

Les réparations des routes communales sont prévues dans les mois suivant par la méthode PATA : épandage d'émulsion de bitume et de gravillons.

4 LES EXIGENCES

Dossiers techniques

Rédaction des dossiers techniques obligatoires des bâtiments de la mairie.

Les vérifications doivent être réalisées par une entreprise agréée comme SOCOTEC

Cahier de doléances & de correspondances

Nous mettons en Mairie, à votre disposition et pendant les horaires d'ouverture de celle-ci, un cahier de doléances, correspondance pour centraliser et éviter les échanges informels.

Un cahier de partage de vos préoccupations, mais aussi de vos idées et souhaits pour notre village.

Nous y porterons grand intérêt, votre Conseil Municipal

Séance terminée à 0h15 le samedi 6 juin 2026

Fait à CASSUEJOULS le samedi 6 juin 2026

LE MAIRE
XAVIER DELOUIS

LA SECRETAIRE
ANNICK PEGORIER